



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## programmes

Question écrite n° 34962

### Texte de la question

M. Jean-Claude Lenoir attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur le devenir des disciplines scientifiques dans le cadre de la réforme des lycées. En effet, il semblerait qu'il ne soit pas envisagé de retenir ces disciplines parmi les enseignements fondamentaux dispensés en classe de seconde. Alors qu'elles sont fondamentales pour relancer les vocations scientifiques si nécessaires à notre économie comme pour sensibiliser les jeunes générations aux enjeux du développement durable, les sciences de la vie et de la terre, en particulier, seraient ainsi reléguées au rang de matières optionnelles. L'académie des sciences s'étant inquiétée de cette situation, il lui demande quelles assurances il est en mesure d'apporter concernant la place qui sera dévolue aux disciplines scientifiques dans le cadre de la réforme des lycées, et tout particulièrement aux sciences de la vie et de la terre.

### Texte de la réponse

Le 21 octobre 2008, le ministre de l'éducation nationale a présenté la nouvelle organisation des enseignements de la classe de seconde qui comportera trois grands ensembles : des enseignements généraux de tronc commun, sur une durée totale de 21 heures : le français, les mathématiques, deux langues vivantes obligatoires, l'histoire-géographie, les sciences expérimentales et l'éducation physique et sportive : six heures d'enseignements complémentaires proposés sous forme de modules à choisir parmi les domaines suivants : humanités, sciences, sciences de la société et technologies : un accompagnement personnalisé de trois heures hebdomadaires. Les sciences expérimentales qui concernent aussi bien la physique-chimie que les sciences de la vie et de la terre, restent donc un enseignement obligatoire en classe de seconde. Elles peuvent également être choisies par les élèves dans le cadre des enseignements complémentaires.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Claude Lenoir](#)

**Circonscription :** Orne (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 34962

**Rubrique :** Enseignement secondaire

**Ministère interrogé :** Éducation nationale

**Ministère attributaire :** Éducation nationale

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 11 novembre 2008, page 9680

**Réponse publiée le :** 9 décembre 2008, page 10706